



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00779

Numéro SIREN : 821 694 932

Nom ou dénomination : HASPARREN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2017 sous le numéro de dépôt 7818

16 OCT. 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 8					
Adresse de l'entreprise 90 AVENUE HENRI DE NAVARRE 64100 BAYONNE		Durée de l'exercice précédent* 					
Numéro SIRET* 8 2 1 6 9 4 9 3 2 0 0 0 1 2		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/03/2017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	80 935	AC	9 800	71 134
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 098	AG	83	1 014
		Fonds commercial (1)	AH	600 000	AI		600 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	76 190	AQ	187	76 002
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	410 924	AS	7 113	403 810
		Autres immobilisations corporelles	AT	64 206	AU	2 893	61 312
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	5 014	CV		5 014
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	596	BG		596
		Autres immobilisations financières*	BH	18 950	BI		18 950
	TOTAL (II)		BJ	1 257 913	BK	20 079	1 237 834
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 130	BM		1 130
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	347 726	BU		347 726
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	69	BW		69
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	34 801	BY		34 801
		Autres créances (3)	BZ	209 822	CA		209 822
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	182 437	CG		182 437
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 531	CI		9 531	
	TOTAL (III)	CJ	785 518	CK		785 518	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 043 431	IA	20 079	2 023 352	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(2) par : à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilitations :	Stocks				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(112 445)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(102 445)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	975 145
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	170 677
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	712 451
	Dettes fiscales et sociales			DY	85 359
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	174 180
	Autres dettes			EA	7 980
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 125 798	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 023 352	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 092 714
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	50	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HASPARREN DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 115 846	FB		FC	1 115 846	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 197	FE		FF	1 197	
		FG	11 975	FH		FI	11 975	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 129 019	FK		FL	1 129 019	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 903	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 043	
	Autres produits (1) (11)					FQ	184	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 151 149
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 211 292
Variation de stock (marchandises)*						FT	(347 726)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 906	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						IV	(1 130)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	175 117	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	11 922	
Salaires et traitements*						FY	118 343	
Charges sociales (10)						FZ	24 413	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	20 245
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	42	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 216 427	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(65 277)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 972	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 972	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 969)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(75 246)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS HASPARREN DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 000 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 000 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 037 654
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 037 699
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(37 199)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 151 653
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 264 099
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(112 445)
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	15 043
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	*
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):									Exercice N
Pénalités, amendes fiscales et pénales									45		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés									1 037 654		
Produits des cessions d'éléments d'actif										1 000 500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 26/07/2016 au 31/03/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 2 023 352 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 112 446 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 26/07/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

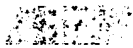
Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les éléments inscrits dans le fonds de commerce sont principalement constitutifs « d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial) » qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

Mise en œuvre d'un test de dépréciation : la valeur payée est considérée comme la valeur d'usage ; l'activité ayant juste démarré, le prix payé sur le fonds de commerce n'a pas à être déprécié.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

 Règles et méthodes comptables**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La SCI SHEIDER verse à la Société HASPARREN Distribution, une indemnité de 1.000.000 Euros, en contrepartie de sa renonciation au bénéfice de la promesse de cession des titres de la SCI HAISSAGUERRE.

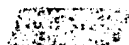
Ladite renonciation se traduira par la comptabilisation en non-valeur du montant attaché à ladite promesse.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 585 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Faits caractéristiques

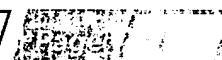
Autres éléments significatifs

La date d'ouverture et d'exploitation du magasin est le 19/01/2017, c'est la raison pour laquelle la colonne N-1 n'est pas renseignée.

Ce nouveau magasin E. Leclerc Express est exploité au sein d'un point de vente auparavant exploité sous enseigne « Leader Price » par la société PRIMADERA, placée en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce de Bayonne en date du 7 mars 2016.

La cession de gré à gré du fonds de commerce d'alimentation générale sis à HASPARREN, Route d'Elizaberri, dépendant de l'actif de l'EURL PRIMADERA à la SAS HASPARREN DISTRIBUTION est répartie de la façon suivante :

- Eléments corporels : 50.000 Euros
- Eléments incorporels : 1 600 000 Euros en ce compris la promesse de cession des parts sociales de la SCI HAISSAGUERRE ».



AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017, s'élevant à la somme de 112.446 euros, en totalité au poste « *report à nouveau* ».

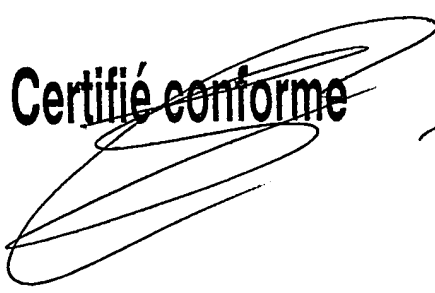
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale mixte du 29 septembre 2017.

Certifié conforme



Hasparren Distribution
Sas au capital de 10.000 €
SIREN n° : 821.694.932 // APE n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2017**

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°1/3 (+ 19 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.45.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Hasparren Distribution
Sas au capital de 10.000 €
SIREN n° : 821.694.932 // APE n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2017**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif au premier exercice de la société clos le 31/03/2017, **d'une durée de 8 mois**, sur :

↳ Le contrôle des comptes annuels de la société « Hasparren Distribution », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

↳ La justification de nos appréciations,

↳ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1° OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Immobilisations corporelles et incorporelles » de la page n° 24 de l'annexe des comptes annuels, consacrée au fonds de commerce ainsi que sur le point exposé dans la note « Produits et charges exceptionnels » de la page n° 26 de l'annexe des comptes annuels.

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°2/3 (+ 19 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

2° JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

↳ Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués par votre société et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et notamment celles relatives à l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3° VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

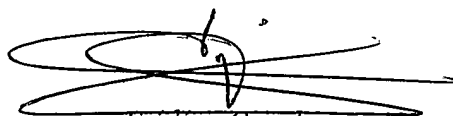
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Libourne, le 11/09/2017

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres



Frédéric Grizel
Associé cogérant

Hasparren Distribution	Exercice 31/03/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/3 (+ 19 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05-57-51-70-53 - ✉ 05-57-74-15-39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	80 935	9 801	71 134
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 098	84	1 015
Fonds commercial (1)	600 000		600 000
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	76 190	188	76 002
Installations techniques, matériel et outillage industriels	410 924	7 114	403 811
Autres immobilisations corporelles	64 206	2 894	61 313
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	5 014		5 014
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts	596		596
Autres immobilisations financières	18 950		18 950
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 257 914	20 080	1 237 834
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	1 130		1 130
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	347 726		347 726
Avances et acomptes versés sur commandes	69		69
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	34 801		34 801
Autres créances	209 823		209 823
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	182 437		182 437
Charges constatées d'avance (3)	9 532		9 532
TOTAL ACTIF CIRCULANT	785 518		785 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 043 432	20 080	2 023 352
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Bilan passif

31/03/2017	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-112 446
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-102 446
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	975 146
Emprunts et dettes financières diverses (3)	170 677
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	712 452
Dettes fiscales et sociales	85 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 181
Autres dettes	7 980
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	2 125 798
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	2 023 352
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 033 081
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 092 715
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	51
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	1 115 847		1 115 847
Production vendue (biens)	1 197		1 197
Production vendue (services)	11 975		11 975
Chiffre d'affaires net	1 129 019		1 129 019
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			6 903
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 043
Autres produits			184
Total produits d'exploitation (I)			1 151 150
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			1 211 292
Variations de stock			-347 726
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 907
Variations de stock			-1 130
Autres achats et charges externes (a)			175 118
Impôts, taxes et versements assimilés			11 922
Salaires et traitements			118 343
Charges sociales			24 413
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 245
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			43
Total charges d'exploitation (II)			1 216 427
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-65 277
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			3
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			3
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			9 972
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			9 972
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 969
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-75 247

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Compte de résultat (suite)

31/03/2017

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

1 000 500

Total produits exceptionnels (VII)
1 000 500
Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

45

1 037 654

Total charges exceptionnelles (VIII)
1 037 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)
-37 199

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

Total des produits (I+III+V+VII)
2 151 653
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)
2 264 099
BENEFICE OU PERTE
-112 446

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 26/07/2016 au 31/03/2017

Annexe

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 2 023 352 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 112 446 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 26/07/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les éléments inscrits dans le fonds de commerce sont principalement constitutifs « d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial) » qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

Mise en œuvre d'un test de dépréciation : la valeur payée est considérée comme la valeur d'usage ; l'activité ayant juste démarré, le prix payé sur le fonds de commerce n'a pas à être déprécié.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La SCI SHEIDER verse à la Société HASPARREN Distribution, une indemnité de 1.000.000 Euros, en contrepartie de sa renonciation au bénéfice de la promesse de cession des titres de la SCI HAISSAGUERRE.

Ladite renonciation se traduira par la comptabilisation en non-valeur du montant attaché à ladite promesse.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 585 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE. /

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La date d'ouverture et d'exploitation du magasin est le 19/01/2017, c'est la raison pour laquelle la colonne N-1 n'est pas renseignée.

Ce nouveau magasin E. Leclerc Express est exploité au sein d'un point de vente auparavant exploité sous enseigne « Leader Price » par la société PRIMADERA, placée en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce de Bayonne en date du 7 mars 2016.

La cession de gré à gré du fonds de commerce d'alimentation générale sis à HASPARREN, Route d'Elizaberri, dépendant de l'actif de l'EURL PRIMADERA à la SAS HASPARREN DISTRIBUTION est répartie de la façon suivante :

- Eléments corporels : 50.000 Euros
- Eléments incorporels : 1 600 000 Euros en ce compris la promesse de cession des parts sociales de la SCI HAISSAGUERRE ».

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		80 935		80 935
- Fonds commercial		600 000		600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 001 098	1 000 000	1 098
Immobilisations incorporelles		1 682 033	1 000 000	682 033
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		76 190		76 190
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		448 744	37 820	410 924
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		5 000		5 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		59 206		59 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		589 140	37 820	551 320
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		5 014		5 014
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		19 546		19 546
Immobilisations financières		24 560		24 560
ACTIF IMMOBILISE		2 295 733	1 037 820	1 257 914

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 682 033	589 140	24 560	2 295 733
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 682 033	589 140	24 560	2 295 733
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 000 000	37 820		1 037 820
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 000 000	37 820		1 037 820

Immobilisations incorporelles

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	71 134	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	71 134	

Fonds commercial

	31/03/2017
Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	600 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		9 801		9 801
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		84		84
Immobilisations incorporelles		9 885		9 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		/ 188		188
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 279	166	7 114
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		1 009		1 009
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 884		1 884
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		10 361	166	10 195
ACTIF IMMOBILISE		20 245	166	20 080

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 273 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	596		596
Autres	18 950		18 950
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	34 801	34 801	
Autres	209 823	209 823	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 532	9 532	
Total	273 702	254 156	19 546
Prêts accordés en cours d'exercice	850		
Prêts récupérés en cours d'exercice	254		

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	5 649
Prov. budgets centrales 2016	311
Prov. budgets centrales 2017	13 378
Prov. pénalités centrales	140
Salariés débiteurs	113
Organismes soc.prod. à recevoir	6 903
Etat / produits à recevoir	6 585
ANP frais généraux	69
SCALANDES prov.av/cot 2016	700
SCALANDES prov. RRR 2016	785
SCALANDES prov. RRR 2017	15 160
SCAPARF prov. RRR 2016	201
SCAPARF prov. RRR 2016	506
SCAPMAREE prov. RRR 2017	216
SCAPARF prov. av/cot 2016	80
Total	50 796

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AHADI 64100 BAYONNE	99,91	9 991,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ	0,01	1,00
UNIVERDIS 64000 PAU	0,01	1,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE	0,01	1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN	0,01	1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN	0,01	1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN	0,01	1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Gilles 64240 URT	0,01	1,00
BELIT HUGO	0,01	1,00
GANDON Elisabeth 64990 URT	0,01	1,00

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 26/07/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2017
Capital			10 000		10 000
Résultat de l'exercice			-112 446		-112 446
Total Capitaux Propres			-102 446		-102 446

Dettes

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 125 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	51	51		
- à plus de 1 an à l'origine	975 095	112 691	456 428	405 975
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	170 677		170 677	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	712 452	712 452		
Dettes fiscales et sociales	85 360	85 360		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 181	174 181		
Autres dettes (**)	7 980	7 980		
Produits constatés d'avance				
Total	2 125 795	1 092 715	627 106	405 975
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 119			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	42 726
FNP marchandises	7 347
Intérêts courus emprunts	214
Int.courus s/concours bancaires	51
Provisions pour congés à payer	13 160
Provisions pour 13ème mois	7 036
Provisions primes de bilan	4 077
Prov ch. soc. sur congés à payer	3 814
Prov. ch. fisc. / congés à payer	221
Charges à payer	295
Prov ch. soc. sur 13ème mois	1 527
Prov. ch. soc. primes de bilan	1 910
Prov. ch. fisc. sur 13ème mois	118
Taxe Apprentissage	640
Etat CFE CVAE	146
Formation Continue	940
SIE TASCOM	4 026
Taxe sur Publicités	27
Total	88 275

Comptes de régularisation

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 532		
Total	9 532		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	1 197		1 197
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	11 970		11 970
Ventes de marchandises	1 115 847		1 115 847
Produits des activités annexes	5		5
TOTAL	1 129 019		1 129 019

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Avance AHADI avec Associé pour un montant de 170 677

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	16	
Ouvriers		
Total	18	

Engagements financiers

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt BNP de 650 K€</i>	629 041
Autres engagements donnés	629 041
Total	629 041

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions bancaire SAS AHADI Principal</i>	500 000
<i>Cautions bancaire SAS AHADI intérêts courus</i>	13 821
Avals et cautions	513 821
Autres engagements reçus	
Total	513 821
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	513 821
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes



Technocité-Bâtiment Astria
5, rue Joseph Szydlowski
CS 88528 - 64185 Bayonne Cedex - France

Tél : 05 59 57 20 20 - Fax : 05 59 57 20 21

Barreau de Bayonne

Monsieur le Greffier
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BAYONNE**
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Départements

Bayonne, le 12 octobre 2017

DROIT
FISCAL

CG/MD

DROIT
DES SOCIÉTÉS

SAS HASPARREN DISTRIBUTION

RCS Bayonne n° 821 694 932

Exercice clos le 31 mars 2017

Dépôt des comptes annuels

DROIT
SOCIAL

Monsieur le Greffier,

CONCURRENCE
DISTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

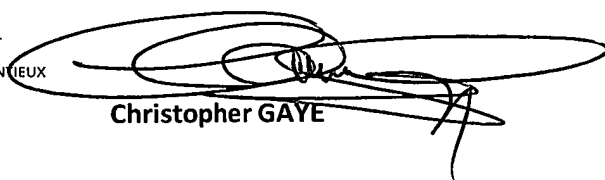
PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE
TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 45,49 euros.

DROIT
DU PATRIMOINE

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.

RÈGLEMENT
DES CONTENTIEUX


Christopher GAYE

DROIT
PUBLIC


Marc de SAINT VICTOR

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.

DROIT
IMMOBILIER

DROIT
DE L'ENVIRONNEMENT